

CANTON DE VAUD

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1925




Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1925.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire et des Assurances ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.



VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

Au cours de cette année, l'Université a été durement éprouvée par la mort des professeurs en activité Millioud et Mahaim et des professeurs honoraires Berdez et Vuilleumier. Nous rappellerons que M. Vuilleumier était le doyen du corps professoral, il avait eu une carrière d'une durée exceptionnelle et il jouissait d'une réputation et d'une renommée justement méritées.

L'Université s'est par contre enrichie de forces nouvelles. M. le professeur Ch. Burnier, qui enseignait à Neuchâtel et qui vient occuper la chaire de littérature grecque, M. le professeur Arnold Raymond, que nous avons aussi enlevé à la même Université et qui remplace, à la Faculté de lettres, feu le professeur Millioud. Le Dr Paschoud a été agréé en qualité de privat-docent de chirurgie, M. Vaney en qualité de privat-docent de mathématiques. M. Aloys Fornerod a été autorisé à donner un cours libre d'histoire de la musique; M. Aug. Kuenzi enfin a été chargé de l'enseignement de la physique au cours préparatoire de l'Ecole d'ingénieurs.

Si nous avons dépouillé une Université voisine, nous avons été à notre tour dépouillé par l'appel que Zurich a adressé au professeur de Meyenburg; nous savons de source certaine que l'une des raisons principales qui ont fait que M. de Meyenburg a accepté cet élogieux appel, c'est l'état déplorable, et ce qualificatif est faible, de l'Institut pathologique de Lausanne. C'est dire qu'à tous les points de vue, il y a urgence absolue à porter remède à cette regrettable insuffisance. Pendant le semestre d'été 1925, l'enseignement de l'anatomie pathologique a été assuré avec le concours de M. le professeur de Meyenburg, qui revenait tout exprès de Zurich à la fin de chaque semaine, par le Dr Nicod, chef de travaux à l'Institut pathologique.

M. Léon Kern, privat-docent, a été appelé à Berne, à la chaire française d'histoire du moyen-âge; M. Muschiatti, lecteur d'italien, a quitté la même Faculté des lettres, qui n'a pas encore pu le remplacer.

Le professeur Morf a été en congé pour toute l'année; le pro-

Le professeur Naef a été dispensé de ses cours pour les deux semestres ; le professeur Delay absent pour le semestre d'été seulement.

Le professeur S. Dumas a été appelé à diriger le Bureau fédéral des assurances ; il a conservé à l'Université une partie de son enseignement.

M. Charles Gilliard, chargé de cours, a obtenu un congé d'une année, absorbé qu'il était par la réorganisation de la direction des deux Gymnases ; pendant ce congé, l'enseignement de l'histoire suisse est assuré par M. A. Roulin, maître à l'Ecole cantonale de commerce. M. Boven, privat-docent à la Faculté de médecine, a été dispensé de donner son cours au semestre d'été. Notons encore que pendant la maladie du professeur Millioud et jusqu'à la fin du semestre d'hiver, l'enseignement de la philosophie a été partiellement assuré par le professeur Ph. Bridel, D^r *honoris causa* de notre Université. Nous lui en exprimons une fois encore toute notre reconnaissance. L'enseignement de la psychiatrie au semestre d'été a été donné par le D^r Preisig, privat-docent et sous-directeur de Cery.

Le Conseil d'Etat a conféré le titre de professeur honoraire à MM. Henri Meylan-Faure, ancien professeur de grec, et Rodolphe Reiss, ancien professeur de police scientifique, fondateur de l'Institut de Lausanne.

Dès le 1^{er} août 1924, M. Cavin a fonctionné comme huissier-concierge de l'Université.

L'Université a reçu différents dons : 1^o l'admirable bibliothèque de feu le professeur Millioud ; 2^o une collection de 1346 préparations microscopiques données par le professeur Blanc au Laboratoire de zoologie ; 3^o la maison A. Wander, S. A., à Berne, voulant célébrer le 60^e anniversaire de sa fondation, a fait un don de fr. 10,000 à chacune des Ecoles de pharmacie suisses : la nôtre a donc bénéficié de cette intelligente générosité ; cette donation est faite pour encourager les travaux dans le domaine des sciences pharmaceutiques.

Deux professeurs ont été honorés par des Universités étrangères : le D^r Arthus a reçu le grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Liège ; le professeur Roguin celui de l'Université de Lyon.

Deux doctorats *honoris causa* ont été accordés par l'Université de Lausanne : l'un par la Faculté des lettres à M. Junod, missionnaire, qui, à deux reprises, a enseigné dans notre Université et qui a publié de remarquables travaux sur la linguistique des peuples de l'Afrique ; l'autre par la Faculté des sciences à M. J.-J. Mercier dont l'intelligente générosité s'est si souvent manifestée envers nous.

L'Université s'est fait représenter à un certain nombre de cérémonies. Le 8 décembre 1924, l'Université de Milan, qui fêtait son inauguration, à laquelle le professeur Guillaume Rossier nous a représenté. En mai 1925, l'Université de Pavie qui célébrait le 1100^e anniversaire de sa fondation ; celle-ci remonte par conséquent jusqu'au siècle de Charlemagne ; la Commission universitaire y a délégué le recteur, le chancelier et le doyen de la Faculté des lettres. M. Biermann, chargé de cours, a représenté l'Université au Congrès international de géographie du Caire.

La Société vaudoise de théologie, ayant à célébrer le 50^e anniversaire de sa fondation, ne pouvait laisser l'Université indifférente ; celle-ci offrit, à l'occasion de cette fête, une petite réception au Lausanne-Palace.

Les cours de vacances ont continué, sous la direction du professeur Bonnard.

Les étudiants se sont bien conduits, une seule plainte, à leur sujet, est parvenue à l'Université ; c'est celle d'un étranger qui, pendant les vacances d'été 1925, s'appropriä, en le volant, le diplôme d'un de ses camarades et voulut, après grattage, y inscrire son nom ; l'affaire fut rapidement éventée, il y eut plainte pénale et enquête ; aujourd'hui l'affaire est terminée, après avoir été réglée suivant les conditions posées, même imposées, par l'Université.

Le nombre des étudiants immatriculés tend lentement à remonter la pente au bas de laquelle nous étions tombés ; ce nombre qui était de 1482 pendant l'hiver 1913-1914, soit pendant le dernier semestre d'hiver avant la guerre, était tombé à 706 au cours du semestre d'hiver 1922-1923 ; il est remonté à 724 au semestre d'hiver 1923-1924 et à 741 au semestre d'hiver 1924-1925. *la courbe montante continue lentement.*

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

La Faculté de théologie, et toute l'Université avec elle, a été frappée par la mort de son vénéré collaborateur, le professeur Henri Vuilleumier. Bien que professeur honoraire, Henri Vuilleumier, par le poids de sa personnalité, présidait encore à la vie d'une Faculté à laquelle il a consacré, pendant de si longues années, les forces admirables de son talent et de son caractère

Il nous sera permis de rappeler ici que cet inoubliable maître laisse, entre autres, un manuscrit de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud, et que cette œuvre est de toute importance, non seulement pour les spécialistes, mais pour le pays tout entier.

Le nombre de nos étudiants ne varie guère. Il a été de 21 réguliers et de 2 auditeurs, au semestre d'hiver ; de 21 réguliers et de 4 auditeurs, au semestre d'été. La Faculté de théologie, qui ne travaille que pour le canton de Vaud, ne peut point espérer attirer de nombreux élèves ; encore moins peut-elle spéculer sur l'apport de l'élément étranger. Cependant, les besoins de l'Eglise vaudoise et ceux des Eglises de langue française sont tels, qu'une augmentation du nombre des étudiants est fort désirable. Nos licenciés sont souvent appelés à l'étranger, en France particulièrement où l'on apprécie leur formation et leur caractère. Aussi le problème des vocations nous préoccupe-t-il fortement ; mais il comporte des éléments qui rendent sa solution malaisée. Les exigences d'ordre intellectuel ne peuvent point être compensées par des dispositions morales et spirituelles également nécessaires.

L'établissement d'une licence ès sciences religieuses a offert des inconvénients, en ce sens que quelques étudiants, par laisser-aller, en ont profité pour rompre le cours normal de leurs études. Le Conseil de la Faculté a proposé une adjonction au règlement, qui a été adoptée, et qui nous l'espérons, contribuera à remédier à ces fâcheuses conséquences d'une mesure excellente en soi.

Le travail et la conduite des étudiants nous donnent généralement pleine satisfaction.

En mars, MM. Pierre Jaccard et Francis Grillet ont subi avec succès les épreuves de licence ès sciences religieuses. En juillet, M. Henri Germond et, en octobre, M. Frédéric Maillard, ont subi, avec même succès, les épreuves de la licence en théologie.

Désireux d'établir pour sa part un contact plus étroit entre l'Université et le pays, le Conseil de Faculté a créé un fonds destiné à permettre la publication de certains travaux de ses professeurs. Sous le titre de *Cahiers de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne*, ces travaux paraîtront chaque fois que le Conseil le jugera possible et utile. Le premier numéro, sorti de presse dans le courant du semestre d'été, a été honoré de l'appui du Département de l'instruction publique et des cultes, auquel nous sommes vivement reconnaissants d'avoir compris et encouragé cette initiative.

La nécessité des économies a particulièrement frappé la Faculté de théologie qui a failli perdre une collaboration hautement appréciée en la personne de M. Colomb, chargé de cours. Grâce à l'appui de l'Eglise et grâce aussi au désintéressement de notre

collègue, nous continuons de bénéficier d'une aide précieuse. MM. les privat-docents Goumaz et Perriraz apportent aussi à notre programme et à nos étudiants un complément de recherches et d'enseignements pour lequel nous leur devons une vive reconnaissance.

Par le fait, du reste normal, du petit nombre de ses étudiants, la Faculté de théologie est contrainte de fournir un gros travail avec peu de professeurs. Tels d'entre eux portent, à eux seuls, le poids d'un enseignement qui se répartit ailleurs entre trois ou quatre spécialistes.

Faculté de droit

Professeurs — Il n'y a pas eu de changements dans le personnel de la Faculté ni dans l'organisation des cours pendant cette année. M. Ernest Roguin, l'éminent professeur de droit comparé, a reçu le grade de docteur *honoris causa* de la Faculté de droit de l'Université de Lyon, hommage qui souligne le succès scientifique de l'ouvrage publié en 1923 par M. Roguin. *La science juridique pure*. M. Philippe Meylan, professeur de droit romain, a été invité par l'Université de Genève à donner momentanément un cours de deux heures d'histoire du droit romain chaque semaine.

Etudiants — Le nombre des étudiants réguliers a continué à progresser lentement. Au semestre d'hiver, 93 étudiants et 6 auditeurs ; au semestre d'été, 102 étudiants et 7 auditeurs.

Les quatre sessions d'examens ont réuni 65 candidats aux épreuves de licence et de doctorat ; il y eut 14 échecs.

Dix-huit thèses ont été soutenues, savoir trois pour la licence, trois pour le doctorat, douze pour la licence et le doctorat.

Parmi les étudiants étrangers, il convient de signaler la présence de trois étudiants turcs, déjà titulaires du diplôme de la Faculté de droit de Constantinople, délégués par le gouvernement de la République turque pour étudier le droit suisse et pour préparer l'introduction du Code civil suisse en Turquie.

Travaux universitaires — La Faculté a été représentée. 1° aux journées d'histoire du droit, organisées à Paris par la Société française d'histoire du droit, par MM. les professeurs De Tourtoulon et Meylan ; 2° à la conférence des Facultés de droit suisses, réunie à Bâle, par M. le professeur Meylan.

Ecole des sciences sociales. — L'Ecole a été plongée dans le deuil par la mort du professeur Maurice Millhoud, son directeur,

le 8 janvier 1925. Professeurs et étudiants se sont associés à l'hommage adressé par l'Université à celui qui fut un maître éminent en même temps qu'un grand citoyen. L'enseignement de M. le professeur Millioud a été repris, pour la sociologie, par M. le professeur Boninsegni, et, pour la philosophie, par M. Arnold Raymond, nommé professeur ordinaire à la Faculté des lettres. La direction de l'Ecole a été confiée à M. le professeur Rougier.

Le nombre des étudiants et auditeurs s'est maintenu à 26 pendant les deux semestres de l'année. Deux thèses de doctorat ont été soutenues avec succès.

M^{lles} Millioud ont fait don à l'Université, pour l'Ecole des sciences sociales, de la riche bibliothèque de leur père. Cette donation a permis de reclasser toute la bibliothèque de l'Ecole suivant un ordre nouveau et de mettre un double catalogue sur fiches à la disposition du public. Elle constitue un remarquable instrument de travail pour les étudiants qui s'intéressent aux sciences sociales et économiques, à la politique et à la diplomatie.

Ecole des Hautes Etudes commerciales. — Le corps professoral a été sensiblement transformé au cours de l'année, par suite du congé accordé à M. le directeur L. Morf, chargé de la réorganisation de la Banque agricole de Turquie, à Angora; à la suite aussi de l'appel de M. le professeur S. Dumas aux hautes fonctions de directeur du Bureau fédéral des assurances, à Berne. M. L. Morf a été remplacé provisoirement, en qualité de directeur, par M. Georges Paillard et, en qualité de professeur, par MM. Adolphe Blaser, professeur, et Ed. Schioss, maître à l'Ecole supérieure de commerce. Pour le calcul des probabilités et les mathématiques financières, M. S. Dumas a été remplacé, à partir d'octobre 1925, par M. Jules Chuard, assistant à la Faculté des sciences. Quant aux mathématiques d'assurances, elles ont continué à être enseignées, partiellement et à titre provisoire, par M. S. Dumas.

Le Conseil de l'Ecole s'est réuni dix fois de novembre 1924 à juillet 1925. Il s'est préoccupé notamment de la défense des droits de l'Ecole en matière de subventions fédérales.

Les cours ont été suivis par 74 étudiants et 18 auditeurs au semestre d'hiver; par 77 étudiants et 16 auditeurs au semestre d'été; ces chiffres marquent un nouveau progrès sur l'année antérieure. L'Ecole a conféré deux grades de docteur (MM. F. Burkart et R. Jaccard), et 15 grades de licenciés ès sciences commerciales et économiques, portant ainsi le nombre des licenciés à 210, au 31 juillet 1925.

Le fonds des délégations s'est augmenté de 264 fr. 80, ce qui, sans compter les intérêts, élève le total à 3153 fr. 45.

Le secrétariat et les bibliothèques ont été transférés, en octobre 1925, dans de nouveaux locaux provisoires, en attendant d'occuper ceux qui leur seront affectés à la Préfecture actuelle.

La bibliothèque de l'Ecole compte, au 1^{er} novembre 1925, 2623 volumes ; la bibliothèque centrale suisse contient 6012 ouvrages

Institut de Police scientifique. — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs, Suisses et étrangers.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la délégation de l'Institut ni dans la division des cours.

Quelques appareils, spécialement pour la production des rayons ultra-violet, ont pu être acquis pour le laboratoire ; de même la bibliothèque s'est augmentée de plusieurs ouvrages. Le Musée s'est enrichi de diverses pièces provenant d'affaires jugées dans le courant de l'année ; il a reçu quelques dons.

L'Institut a reçu la visite de plusieurs magistrats et de personnalités étrangères ; à citer parmi celles-ci M. Marien de Swolkien, chef de la police politique de l'Etat polonais, accompagné de M. Joseph Szerynski, commissaire supérieur adjoint au commandant en chef de la police polonaise.

Faculté de médecine

Le Conseil de la Faculté s'est réuni dix fois. Il a accepté 31 thèses de doctorat, dont 8 ont été présentées par des médecins étrangers et 23 par des médecins fédéraux suisses. Il y a eu deux candidats pour les trois sessions du 1^{er} doctorat (P. C. N.), il n'y en a eu aucun pour le 2^e doctorat et trois pour le 3^e (sciences médicales proprement dites) ; six médecins étrangers ont subi le colloquium prévu par l'art. 34 b du règlement de la Faculté de médecine.

La médaille de la Faculté a été accordée pour l'année 1924 à M^{rs} Granger Evans, doctoresse en médecine à Montreux, comme ayant obtenu aux examens professionnels de l'année le maximum exigé et la moyenne la plus élevée des notes

Le prix du D^r Marc Dufour a été décerné à M. I. Mahaim, pour un travail, qui lui a valu en même temps le titre de lauréat de la Faculté.

Le D^r H. Paschoud, autorisé à enseigner à titre de privat-docent de chirurgie, a fait, en novembre 1924, sa leçon d'ouverture publique à l'Hôpital cantonal.

La Faculté a fait, en mars 1925, une très grande perte en la personne du professeur Mahaim, directeur de l'Asile de Cery et professeur ordinaire de psychiatrie. L'ordinariat lui avait été conféré quelques mois auparavant à l'occasion d'un appel très flatteur, qu'il avait reçu de l'Université de Liège et qu'il avait refusé. Sur la proposition de la Faculté, l'interim de la chaire de psychiatrie a été confié pour le semestre d'été 1925 à M. le Dr Preisig, privat-docent à la Faculté et sous-directeur de l'Asile de Cery. C'est à lui que le Conseil d'Etat a fait ensuite appel pour succéder définitivement au regretté professeur Mahaim.

Au printemps 1925, la Faculté apprenait avec un vif regret le départ prochain du professeur de Meyenburg pour Zurich où il était appelé à succéder au professeur Hedinger. Notre collègue voulut bien consentir à organiser son remplacement temporaire par un de ses anciens assistants, le Dr J-L Nicod, et à venir donner une fois par semaine une leçon à l'Institut pathologique pendant le semestre d'été. La commission désignée par le Conseil de la Faculté pour s'occuper du remplacement définitif du professeur de Meyenburg est entrée en pourparlers avec M. le professeur Masson, à Strasbourg, qui est une autorité de premier ordre en anatomie pathologique. Malheureusement, l'affaire a échoué parce que les Départements intéressés n'ont pas pu promettre au professeur Masson la construction à bref délai d'un nouvel Institut pathologique, dont le besoin est urgent et dont M. Masson faisait une condition absolue et *sine qua non* de son acceptation.

Le Dr Nicod a été de nouveau nommé directeur et chargé de cours intérimaire pour le semestre d'hiver 1925-26.

La Faculté a été également appelée à faire des propositions au Département pour le remplacement de M. le professeur Dind, professeur de dermatologie et de vénéréologie, atteint par la limite d'âge. Le Conseil d'Etat a nommé, pour le remplacer dès le 15 octobre 1925, M. le Dr Edwin Ramel.

Enfin, M. le professeur Demiéville, qui allait être, lui aussi, atteint par la limite d'âge en 1926, a préféré se retirer avant ce moment-là et a donné sa démission en juillet 1925. Ici encore le choix du Conseil d'Etat a coïncidé avec les desiderata de la Faculté et c'est le professeur Delay qui a été chargé de la chaire de la Polyclinique.

Et c'est ainsi qu'au cours de l'année universitaire 1924-25, le personnel de la Faculté a subi de grands changements et a vu disparaître de son sein des collègues aimés et respectés, dont deux au moins faisaient partie de l'Université depuis sa fondation.

Le Conseil de la Faculté de médecine s'est occupé de diverses questions d'ordre administratif intérieur. C'est ainsi que celle de

la bibliothèque a fait l'objet de diverses décisions. L'année 1924-25 a présidé à la mise en ordre des thèses étrangères, qui n'avaient pas été touchées depuis 1914 et dont il y avait plus de 10,000. Le Fonds de la Faculté a été mis à réquisition pour ce travail urgent, qui lui a coûté fort cher.

La Faculté s'est occupée de la réforme des études médicales et a délégué son doyen à une réunion des doyens de toutes les Universités suisses, qui a eu lieu à Berne, pour discuter de cette question. Elle doit être reprise par la Fédération des médecins suisses, qui a demandé aux Facultés de médecine d'envoyer des délégués. Cela sera sans doute pour l'an prochain.

Notons enfin que M. le professeur Arthus a été nommé docteur *honoris causa* par l'Université de Liège, sur le préavis de la Faculté de médecine de cette ville.

Institut d'hygiène et parasitologie. — L'Institut a continué le travail de recherches scientifiques dans les différents domaines de l'hygiène et de la parasitologie, soit sous forme de thèses, soit sous forme de travaux spéciaux. A ce point de vue je citerai : les études sur le *Leptomonas davidi*, flagellé des eufhorbiacées ; celles sur l'action pathogène du *Mycobacterium aquae*, un bacille acidorésistant des robinets d'eau potable ; celle sur l'étiologie et le traitement de la lèpre ; celles sur la distribution géographique et les troubles morbides déterminés par plusieurs parasites en Suisse, celles sur la biologie et la lutte contre les moustiques ; celles sur un nouveau et important foyer de Piroplasmiose (Hémoglobinurie) des bovidés dans la plaine du Rhône ; celles sur la vaccinothérapie de l'épithélioma contagiosum des poules, celles sur l'action parasiticide du cuprex, etc. De nombreuses recherches et analyses ont été faites pour des services publics, des collègues, des particuliers dans le canton et en dehors du canton, soit au point de vue des maladies de l'homme que de celles des animaux. Le directeur de l'Institut a été chargé de plusieurs expertises et il a continué à collaborer aux commissions fédérales pour la lutte contre le goitre et pour la nouvelle pharmacopée.

Le directeur de l'Institut, grâce à l'appui de M. le professeur Nicollier, ancien syndic du Châtelard, et de la Compagnie du Glion-Naye, a continué à s'occuper d'une station de recherches scientifiques aux Rochers de Naye. Un premier travail de M. le Dr Bornand, pharmacien, sur les bactéries de l'air de ce sommet, a paru dans la *Revue suisse d'hygiène* (thèse de l'Institut d'hygiène de Lausanne), et une nouvelle série de recherches sur les protozoaires du sol est commencée par M. Nicolle, licencié ès sciences.

Plusieurs observations parasitologiques sur cette région ont été publiées par le directeur de l'Institut. Si l'Université de Lausanne, qui s'intéresse à la création de la station de Naye, pouvait un moment ou l'autre y prêter un appui financier, le but de la création d'une station scientifique alpine, annexée à l'Université de Lausanne, serait atteint.

Les collections du musée d'hygiène et parasitologie ont continué à se développer, surtout grâce aux contributions du directeur et des privat-docents D^r Messerli et D^r Bormand. Quelques maisons ont bien voulu contribuer aussi à augmenter ces collections, par des échantillons ou des planches, comme, par exemple, les maisons Boyer et Morek et Triton en Allemagne, et la maison Nestlé à Vevey. Ces collections, outre par les étudiants, ont été visitées par plusieurs personnes, parmi lesquelles je citerai le D^r de Vogel, directeur du Service médical des Indes néerlandaises, le professeur Schmidt, directeur de l'Institut d'hygiène de Halle, le professeur Neker, de l'Université de Cleveland, le professeur Ottolenghi, directeur de l'Institut d'hygiène de Bologne, le professeur Dieudonné, de l'Université de Munich, le professeur Frey, du Reichsgesundheitsamt, à Berlin, le professeur Carcame, de La Plata, le professeur Belák, directeur de l'Institut d'hygiène de l'Université de Debreen (Hongrie). Collection et Institut ont été fréquemment visités par plusieurs médecins étrangers, qui suivaient en juillet 1924 un cours spécial de vacances de M^{le} le professeur Arthus, et surtout par MM les docteurs Henry (Algérie), Fabry (Belgique), Del Vigo et Sette (Italie), Jeckes (Londres). A cette occasion le directeur de l'Institut a fait plusieurs démonstrations d'appareils, cultures, etc.

A la réunion de la Commission d'hygiène industrielle internationale de la Société des nations, à Genève (juillet 1924), le directeur de l'Institut a pu constater combien l'Institut d'hygiène de Lausanne était favorablement connu pour son organisation, et le professeur Nöller (Berlin), dans un travail sur l'enseignement de la parasitologie dans les Universités, cite l'enseignement complet de cette branche donné à l'Université de Lausanne.

Institut pathologique. — Pendant l'année 1925, l'Institut pathologique a fonctionné normalement malgré le gros changement survenu dans sa direction.

Les chiffres suivants donnent un aperçu sur le travail effectué dans notre service pendant l'année 1925.

Il a été procédé à 344 autopsies et à 1311 analyses histologiques. Les autopsies se répartissent, sur les divers services de

l'Hôpital cantonal, de la façon suivante (entre parenthèses les chiffres de 1924) :

- Service de médecine, 118 (109) ;
- » chirurgie, 85 (70) ;
- » dermatologie, 43 (51) ;
- » radiologie, 0 (1) ;
- » laryngologie, 8 (2) ;
- Clinique infantile, 13 (42) ;
- Maternité, 44 (40) ;
- Service d'ophtalmologie, 0 (0) ;
- Autres autopsies. 33 (18)

Dans ces chiffres sont comprises 19 (6) autopsies faites pour le compte de diverses compagnies d'assurance, soit dans le canton, soit dans les cantons voisins, dont 4 provenant du Service de médecine et 2 du Service de chirurgie ; 8 (8) autopsies médico-légales ; 12 (6) autopsies privées, dont une pour le Pénitencier et les autres faites à l'Institut ou au dehors sur la demande de médecins.

Les chiffres suivants indiquent le nombre d'autopsies faites dans chaque Service en rapport avec le nombre des décès

- Service de médecine, 150 décès, 118 autopsies, 78.6 % ;
- » chirurgie, 115 décès, 85 autopsies, 73.9 % ;
- » dermatologie, 54 décès, 43 autopsies, 79.6 % ;
- » laryngologie, 16 décès, 8 autopsies, 50 % .
- Clinique infantile, 26 décès, 13 autopsies. 50 %.

Pour la Maternité, les chiffres des décès et des autopsies ne peuvent être comparés, car bon nombre de nouveaux-nés et surtout des enfants prématurés sont examinés à l'Institut et classés dans la catégorie des analyses histologiques. En fait, il y a eu un refus d'autopsie pendant toute l'année.

Au point de vue de l'hygiène publique il convient de signaler parmi les autopsies un cas de diphtérie, 2 cas de tétanos, 5 cas de syphilis congénitale et acquise, 4 cas de pneumonie grippale, un cas d'intoxication par le gaz d'éclairage et un cas d'intoxication par l'oxyde de carbone.

Les analyses microscopiques ont été abondantes en 1925. Le chiffre de 1311 marque une augmentation de 127 sur l'année 1924 : augmentation énorme due à diverses causes sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Les médecins se servent de plus en plus des laboratoires de l'Institut pour établir ou confirmer leurs diagnostics et nous ne saurions que nous en réjouir. D'autre part, la création du Centre anti-cancéreux romand a eu comme premier effet d'augmenter

notre clientèle hors du canton Le Valais romand, Fribourg et Neuchâtel cherchent de plus en plus à Lausanne ce qu'ils trouvaient auparavant à Berne ou ailleurs. Enfin l'introduction de nouvelles méthodes de travail dans l'institut — méthodes qui ont pour but de s'assurer la collaboration de tous les médecins, avec le minimum d'efforts pour eux, — a contribué pour une large part au réjouissant accroissement de notre travail.

Le service de recherches pour le cancer, confié à M. de Coulon, fonctionne à la satisfaction générale. Dans des locaux, dont de jour en jour l'exiguïté se fait sentir davantage, le travail a été abondant et fécond. Les études de M. de Coulon attirent sur Lausanne les regards des savants étrangers. C'est ainsi que plusieurs médecins italiens nous ont demandé de pouvoir faire un stage dans notre laboratoire.

Faculté des lettres

Un événement douloureux a marqué l'année 1924 à 1925. le décès de M. Maurice Milliod, professeur de philosophie. M. Milliod tombait gravement malade au début du semestre d'hiver et mourait huit semaines plus tard, le 8 janvier. La Faculté perdait en lui l'un des plus brillants professeurs qu'elle eût jamais connus. Son intelligence, rapide et pénétrante, sa culture d'une étonnante variété, la lucidité, l'aisance élégante de sa parole, faisaient de Maurice Milliod un maître admirable. Le souvenir de son enseignement restera vivace parmi tous ceux qui eurent le privilège de le recevoir et qui purent l'apprécier. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat fit appel, sur la proposition de la Faculté et de l'Université, à M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Neuchâtel. Nommé professeur ordinaire en février, M. Reymond entra en fonctions au semestre d'été.

M. le professeur Charles Burnier, nommé à la chaire de grec, en remplacement de M. Meylan-Faure, démissionnaire pour raison de santé, commença son enseignement avec le semestre d'hiver et fit, le 5 janvier 1925, sa leçon inaugurale publique sur La valeur du témoignage d'Epictète.

La Faculté a eu le regret d'enregistrer le départ de M. Muschiatti, D^r ès lettres, qui donnait avec succès depuis novembre 1921, un enseignement pratique de l'italien, ainsi que la démission de M. Léon Kern, D^r ès lettres, privat-docent depuis l'automne 1920 pour les sciences auxiliaires de l'histoire : M. Muschiatti retournant au Tessin, son canton d'origine, et M. Kern étant nommé professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université de Berne.

M. le professeur Olivier, tombé malade pendant les vacances d'été, ne put reprendre son enseignement qu'au début de janvier 1925. La Faculté ne jugea pas nécessaire de le remplacer pendant cette absence de quelques semaines.

M. le professeur Naef bénéficia pendant l'année entière d'un congé pour avancer la rédaction de l'ouvrage définitif qu'il prépare sur *Chillon*.

Le Conseil de la Faculté s'est réuni six fois au cours de l'année. Il a publié les programmes prévus par le nouveau règlement et élaboré, pour la bibliothèque-salle de travail, un règlement que le Département a approuvé en date du 20 juillet 1925.

Les cours ont été suivis par 93 étudiants immatriculés et 144 auditeurs, au semestre d'hiver ; par 87 étudiants immatriculés et 78 auditeurs, au semestre d'été. La progression constatée en 1923-24 a continué à se faire sentir, le nombre des étudiants immatriculés ayant passé, pour l'année entière, de 177 à 180 et celui des auditeurs de 209 à 222.

Sur proposition de la Faculté, l'Université a conféré le grade de docteur ès lettres *honoris causa* à M. Henri Junod, ancien missionnaire, à l'occasion du cinquantenaire de la Mission de la Suisse romande et en reconnaissance de ses travaux éminents dans le domaine de la linguistique, du folk-lore et de l'ethnographie.

Grades : Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné un doctorat ès lettres à M. A. Jejes (thèse : *Le Théâtre naturaliste en France*), 14 licences ès lettres (diplôme d'Etat), 14 certificats d'études française (partie moderne), et un certificat général d'études françaises.

Bibliothèque-salle de travail. — La bibliothèque, sans compter les thèses logées à part, comptait au 1^{er} décembre 1924 un total de 4941 volumes et 57 « divers ». Elle compte, au 1^{er} décembre 1925, un total de 5458 volumes et 73 « divers » 33 volumes dépareillés et inutilisables ayant été supprimés, l'augmentation réelle est de 550 volumes et « 16 divers ». 402 volumes et 7 « divers » proviennent d'achats, 147 volumes et 9 « divers » proviennent de dons. De plus, un livre perdu depuis des années a fait retour à la bibliothèque. Les dons suivants ont été reçus : de M. le professeur E. Rossier, « Collection de la *Revue historique*, de 1901 à 1919 » ; de M. P. Rambert, juge fédéral, 34 vol. provenant de la bibliothèque de son père ; du Comité universitaire des prisonniers de guerre, 34 volumes ; de M. le professeur Arcari, 7 volumes et brochures ; de diverses personnes, par l'intermédiaire de M. le prof Arcari, 15 volumes et brochures ; de M. le professeur Olivier, 7 volumes ; de M. le professeur Larguier 7 volumes du Collège scien

lifique, 7 volumes ; de M. le professeur Burnier, 5 volumes ; de M. le professeur Reymond, 4 volumes ; de M. A. Diez, 2 volumes ; de M. A. Bonard, 1 volume ; de M. O. Treyvaud, 1 volume ; de M^{me} I. Blondel, 1 volume ; de la Bibliothèque cantonale, 1 volume.

En outre, quatre étudiants ont donné ensemble à la bibliothèque 26 volumes. Ce sont : M^{lles} Baker, de Chelminska, Kredel et Tchernoswitow. Huit autres étudiants ont fait des dons en espèces, se montant au total de 50 francs. Les cours de vacances ont fait à la bibliothèque un don de cinq cents francs, et la Société académique un don de quatre cents francs, pour reliair la collection de la *Revue historique* donnée par M. le professeur Rossier.

Le catalogue sur fiches sera achevé au cours de l'année 1925 à 1926. Grâce à un subsidé de la Société des études de lettres, la réfection du catalogue sur fiches de la bibliothèque des thèses a pu être commencée. Un fichier complet, alphabétique et méthodique des thèses de latin, a déjà été établi.

La Faculté attend avec impatience le moment où des locaux plus considérables pourront être mis à sa disposition pour sa bibliothèque.

Faculté des sciences

Comparativement à l'année dernière, le nombre des étudiants et auditeurs de la Faculté a peu varié. Pendant le semestre d'hiver il y a eu 66 étudiants inscrits et 2 auditeurs, tandis qu'au semestre d'été le nombre d'étudiants a été de 62 et celui des auditeurs de 3. En comprenant les étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et ceux de l'Ecole de pharmacie, on arrive à un total de 289 étudiants pour le semestre d'hiver et de 239 pour le semestre d'été.

Au cours de l'année, la Faculté a proposé à la Commission universitaire de délivrer 18 doctorats et 9 licences ès sciences, 1 diplôme de chimiste, 55 certificats d'études supérieures et 2 certificats d'aptitude pédagogique.

Le Conseil de la Faculté ne s'est réuni que trois fois. Il a eu à s'occuper spécialement de la situation créée à l'Université par le départ de M. le professeur Samuel Dumas, appelé en qualité de directeur du Bureau fédéral des assurances, à Berne. La Faculté, d'accord avec l'Ecole des Hautes études commerciales et la Commission universitaire, avait proposé le maintien du professeur Dumas à la chaire de calcul des probabilités, les autres cours donnés par notre collègue devant être confiés à un spécialiste.

Cette proposition n'a pas été agréée et le Conseil d'Etat a fait appel, pour l'enseignement du calcul des probabilités à M. Jules Chuard, privat-docent en mathématiques.

La réorganisation de l'enseignement de la chimie est en voie de réalisation. M. le professeur Pelet a pris sa retraite; d'entente avec le Département, il continue à assurer provisoirement l'enseignement de la chimie industrielle. La chaire de professeur extraordinaire de chimie organique a été supprimée et M. Piccard a été autorisé, en attendant son départ, à donner un cours hors programme sur un sujet de chimie organique et à diriger des travaux de doctorat.

Le mandat de M. Mirimanoff, professeur à l'Université de Genève, a été renouvelé pour une année; son cours de théorie des fonctions a été suivi par plusieurs étudiants candidats au certificat d'analyse supérieure.

Le Conseil de Faculté a proposé à la Commission universitaire de décerner le titre de docteur *honoris causa* à M. J.-J. Mercier, à Sierre. L'Université se devait d'exprimer sa gratitude au généreux mécène à qui nous devons les admirables décorations de l'Aula et la création du fonds J.-J. Mercier.

La Faculté a enregistré avec reconnaissance un don important fait par M. le professeur H. Blanc à l'Institut de zoologie. Il s'agit de 1346 préparations microscopiques qui rendront les plus précieux services à l'enseignement de cette science.

En terminant, mentionnons que le doyen de la Faculté des sciences a eu l'honneur de représenter l'Université de Lausanne au jubilé organisé par la Faculté des sciences de Neuchâtel pour fêter le cinquantième anniversaire d'enseignement de M. le professeur Billeter.

Ecole de pharmacie. — L'année universitaire 1924-25 pouvait être comptée parmi les meilleures, si un deuil cruel n'était venu en assombrir l'éclat. Le 12 septembre 1925, après de longs mois de souffrances stoïquement supportées, M. le Dr Ch. Bühner, chargé du cours de pharmacie galénique, mourait à Clarens. Nous lui avons rendu les derniers honneurs le 15 septembre. C'est avec un réel chagrin que le directeur de l'Ecole de pharmacie mentionne ici, pour la dernière fois, le nom de ce maître éminent, généreux, aimé et respecté par tous. M. le Dr H. Golaz a suppléé le défunt pendant sa maladie.

Deux événements doivent être signalés spécialement. Le 25 avril 1925, le Dr A. Wander, chef de la maison Dr A. Wander, à Berne, nous adressait, au nom de cette dernière, un don de 10,000 fr. destiné au développement de l'Ecole de pharmacie. Ce don magni-

figue a servi à créer le « Fonds du D^r A. Wander ». Le règlement de ce fonds, établi par le Conseil de l'École, a été approuvé par le Conseil d'Etat et par l'Université en juin 1925. Les intérêts du fonds, diminués du 10 % qui devront être capitalisés, serviront à acquérir des appareils scientifiques à l'usage de l'École de pharmacie, à alimenter sa bibliothèque et à y encourager des travaux scientifiques.

L'École de pharmacie a eu le grand honneur d'organiser la 5^e assemblée générale des délégués de la Fédération internationale pharmaceutique. Celle-ci a eu lieu du 20 au 22 juillet à l'Université et au Mont Pèlerin. Le programme scientifique fut copieux et particulièrement intéressant.

La belle réussite de cette assemblée est due à l'appui moral et financier que nous avons trouvé auprès du Département de l'instruction publique, de l'Université et des Sociétés suisses et vaudoises de pharmacie.

Elle nous a valu de nombreuses relations internationales et des dons précieux.

Une visite officielle faite avec les congressistes à la Foire coloniale de Lausanne nous a mis en contact avec les représentants de la Hollande et de l'Italie. Grâce à l'intervention bienveillante de M. F. Guisi, consul d'Italie à Lausanne, et de M. le professeur Dr L. van Itallie, à Leyde, notre musée a été gratifié de nombreuses drogues et matières premières intéressantes.

A M. R. Poriquet, consul de France à Lausanne nous sommes redevables d'un acte généreux du gouvernement de la République française qui veut bien nous adresser, à titre gracieux, un certain nombre de publications officielles traitant de pharmacie et de matière médicale.

Notre regretté collègue, le D^r Ch. Bühler, a été le bienfaiteur de l'École jusqu'à la fin. Il nous a donné de très nombreux objets ainsi que tous les journaux pharmaceutiques auxquels il était abonné. Dans cette époque de restrictions imposées par les circonstances, cet appui nous a été particulièrement précieux. M. Ed. Cottier, ancien pharmacien à Pully, nous a donné un certain nombre de livres parmi lesquels nous relevons un « Dictionnaire de chimie », publié à Yverdon en 1767, Tissot, Avis au peuple sur sa santé, et Smith, Traité des vertus médicinales de l'eau commune.

Nous avons reçu en outre : par le Bureau de la Fédération internationale pharmaceutique, les Comptes-rendus du XI^e congrès et le Bulletin de la Fédération internationale pharmaceutique ; par M. le professeur Dr L. van Itallie, une superbe collection de quininas cultivés à Java et des graines de taractogenos Kurzii, dont

on retire un corps gras qui guérit la lèpre ; du Bureau pour l'encouragement à la consommation de la quinine, 1 vol. « Quinnum » ; de MM. van Itallie et Hoffmann, à Leyde, une série de publications de la Rijks-Universit  t te Leyden ; etc., etc.

Le Laboratoire de pharmacie gal  nique s'est d  velopp   de mani  re fort r  jouissante et cela gr  ce    la grande activit   de M. le D^r Golaz, qui a utilis   judicieusement les ressources mises    sa disposition, soit 600 francs, don du comit   du « Fonds pour l'avancement des sciences pharmaceutiques en Suisse », ainsi que le reliquat des sommes donn  es    l'  cole de pharmacie lors de son jubil   cinquantenaire.

Contrairement aux pr  visions, le nombre de nos   tudiants a encore augment  . L'  cole a compt   43   tudiants au semestre d'hiver et 48 au semestre d'  t  . Le nombre des dames   tudiant la pharmacie est toujours fort   lev  . Le nombre des   tudiants   trangers continue    rester stationnaire, ce qui s'explique par la permanence de la crise   conomique. Le certificat de sciences naturelles a   t   d  livr      trois candidats, le dipl  me de pharmacien de l'Universit      un candidat.

Comme d'habitude, les examens f  d  raux ont   t   tr  s fr  quents. Cinq   tudiants ont obtenu le certificat de sciences naturelles et 20, dont 7 dames, ont r  ussi l'examen professionnel. Ces chiffres constituent un record. Le tableau ci-apr  s donne un aper  u sur le nombre et la nationalit   de nos   tudiants.

	Semestre d'hiver 1924-25		Semestre d'��t�� 1925	
	Dames	Messieurs	Dames	Messieurs
1. <i>Vaudois</i>	4	8	4	8
2. <i>Conf��d��r��s</i>				
Appenzell	—	—	—	1
Argovie	—	—	—	1
Berne	—	1	—	3
Fribourg	1	—	—	2
Gen��ve	1	—	1	—
Grisons	—	1	—	1
Lucerne	1	1	—	4
Neuch��tel	2	3	4	2
St-Gall	—	1	—	—
Tessin	—	1	—	—
Thurgovie	—	2	—	1
Unterwald	—	—	—	1
Valais	1	5	1	4
Zoug	—	2	—	2
Zurich	—	—	—	1

3. *Etrangers :*

Angleterre. . .	1	—	—	—
Arménie. . .	1	—	1	—
Hollande . . .	1	—	1	—
Egypte. . .	—	4	—	1
Palestine . . .	—	1	1	2
Pologne . . .	—	—	1	—
Totaux. . .	13	30	14	34

Ecole d'ingénieurs. — Nombre d'étudiants réguliers :

à l'ouverture du semestre d'hiver	1925-1926 : 181
„	1924-1925 : 183
„	1923-1924 : 195

	1925-1926	1924-1925
Première année	57	48
Deuxième année	48	50
Troisième année	47	41
Septième semestre	34	44
Total	181	183

Nationalité des étudiants de première année : Vaudois, 17 ; Confédérés, 16 ; Espagne, 6 ; Italie, 3 ; France, 1 ; Angleterre, 1 ; Allemagne, 2 ; Pologne, 2 ; Egypte, 2 ; Bulgarie, 2 ; Arménie, 1 ; Mexique, 1 ; Grèce, 1 ; République Argentine, 1 ; Indes portugaises, 1.

Titres présentés par les candidats pour l'admission en 1^{re} année : Baccalauréat ès-sciences math. du Gymnase scientifique de Lausanne, 14 ; baccalauréat ès-lettres (mention mathématiques) du Gymnase classique de Lausanne, 6 ; maturité technique de Genève, 6 ; certificat de sortie du Cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs, 10 ; maturités suisses Lucerne, 1, Berne, 1, Zoug, 1, Neuchâtel, 1 ; baccalauréat français sciences mathématiques, 2 ; maturité de Lodz, 1 ; maturité polonaise et certificat d'exmatriculation de l'Ecole polytechnique de Dantzig, 1 ; maturité bulgare et certificat d'exmatriculation de l'Université de Liège, 1 ; maturité de Vienne et certificat d'exmatriculation de l'Ecole polytechnique de Vienne, 1 ; maturité anglaise et certificat d'exmatriculation des Universités de Cambridge et de Zurich, 1 ; certificat d'exmatriculation de l'Université de Londres, 1 ; diplôme de technicien du Locle, 1 ; licence licéale de Lugano, 1 ; baccalauréat grec, 1 ; maturité réelle de Liegnitz, 1 ; doublent la 1^{re} année, 6.

Ont subi l'examen d'admission : 5 candidats ; admis, 2.

Le cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs comprend 14 élèves réguliers et 2 auditeurs, qui se répartissent comme suit : Suisses, 4 ; Grèce, 4 ; Espagne, 2 ; Russie, 1 ; Roumanie, 1 ; Colombie, 3 ; Etats-Unis d'Amérique, 1.

La section des géomètres compte deux candidats en 1^{re} année et un en 2^e année.

Epreuves pratiques du diplôme. En 1924, 48 candidats obtiennent le diplôme d'ingénieur et, en 1925, 38, dont 8 constructeurs, 8 mécaniciens, 17 électriciens et 5 chimistes.

Examen propédeutique — Premier propédeutique : se sont présentés, 43 candidats ; ont été admis : 37 candidats. Deuxième propédeutique : se sont présentés, 24 candidats ; ont été admis, 20 candidats.

Six candidats se sont présentés à l'examen propédeutique complet (ancienne forme), cinq ont été admis.

Prix. — Les prix suivants ont été décernés : prix W. Granier, à M. Bachmann André, cand. ing. constructeur ; M. Charrey, Louis, cand. ing. mécanicien. Prix A. Dommer, à M. Chioléro, Louis, cand. ing. électricien. Prix R. Cousin, à M. Grezet, Robert.

A l'occasion de l'épreuve pratique du diplôme, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a tenu, ainsi qu'elle l'a fait déjà en 1924, de témoigner son intérêt et son attachement à l'Ecole en lui faisant parvenir, par l'intermédiaire de son président, M. Gaillard, ingénieur, 200 fr. destinés à récompenser deux candidats particulièrement méritants. L'Ecole a pris possession de cette somme avec reconnaissance et l'a attribuée, selon le vœu de ses donateurs, à deux candidats qui se sont spécialement distingués au cours de leurs études et pendant les deux épreuves du diplôme, soit à M. Bachmann, André, cand. ing. constructeur, et M. Bussy, Ernest, cand. ing. électricien.

Pendant l'année universitaire 1925, le Conseil de l'Ecole a eu à s'occuper, entre autres choses, de la revision du programme des examens propédeutiques et des épreuves pratiques du diplôme. Un accent a été mis sur certaines des branches des examens propédeutiques par l'introduction de facteurs. Ainsi se trouvent terminées les quelques opérations commencées en 1919 et par lesquelles la direction de l'Ecole se proposait d'infuser un peu de sang nouveau à l'Ecole d'ingénieurs. Mais il reste beaucoup à faire encore. La direction se propose de rédiger prochainement un rapport spécial dans lequel elle montrera tout ce qui devrait encore être fait pour que l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne devienne comparable sou-

tous les rapports à la plupart des écoles techniques supérieures modernes.

Courses d'études. — Différentes courses d'études ont été organisées au cours de l'année universitaire 1925 : visite des installations de l'usine de Chancy-Pougny, des ateliers des C. F. F., à Yverdon, des ateliers de constructions mécaniques de Vevey, des installations de l'usine de Fully, en Valais, des chantiers des ponts du Day et de Châtelard, de la Halle des locomotives de Lausanne, des travaux de construction du nouveau bateau de l'*Helvétie*, à Ouchy, etc. Les étudiants de la section de chimie se sont rendus en France pour visiter différentes usines de produits chimiques et l'Exposition de la houille blanche, à Grenoble.

La course annuelle de l'Ecole pour les étudiants de 2^e et de 3^e année, ainsi que pour les candidats au diplôme, a eu lieu du 20 au 25 juillet. Elle avait pour but la visite du chantier de l'usine de Vernayaz, des installations de l'usine de Châtelard, du barrage de Barberine, des travaux du chemin de fer aérien des Aiguilles du Midi, près Chamonix, et de l'Exposition de Grenoble. La direction de l'Ecole tient à souligner dans ce rapport l'accueil tout particulièrement gracieux que les participants à cette course ont trouvé à Vernayaz, Châtelard et Barberine, de la part des C. F. F. et de l'entreprise du barrage en la personne des ingénieurs Bolomey et Martin. Elle a été extrêmement sensible aussi à la grande bienveillance avec laquelle M. de Blonay, ingénieur à Nyon, a bien voulu faciliter la visite des travaux du chemin de fer aérien des Aiguilles du Midi, qu'un temps malheureusement inclement n'a pu favoriser dans la mesure désirable.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Le 1^{er} janvier 1925 l'Ecole entrait dans une nouvelle année avec un effectif de 122 élèves : au 31 décembre 1925, elle en comptait 137. Cette augmentation de 17 élèves intéresse moins les cours de dessin proprement dits que les cours théoriques de céramique et d'histoire de l'art.

Ainsi, le nombre des élèves, qui s'était accru très sensiblement depuis la fusion, semble s'être stabilisé aux chiffres actuels qui, du reste, ne pourraient être guère dépassés sans une augmentation proportionnelle du personnel enseignant et des locaux.

Tous les cours ordinaires de l'Ecole ont continué pendant cette année leur marche normale selon le programme. L'automne 1925 a vu s'ouvrir un nouvel enseignement : la céramique. Cette branche a débuté modestement par un cours théorique préparant aux travaux pratiques qui sont projetés pour le printemps prochain. M. Blémont, élève breveté de Sèvres et professeur de céramique à l'Ecole de Chavannes-Renens, a été chargé de donner ces leçons, il a réuni une dizaine d'élèves de la section d'art appliqué et sept étrangers à l'Ecole.

Pendant le semestre d'été 1925, un cours libre de dessin technique, donné par M. Delerse, a compté 6 élèves. Un cours de gravure à l'eau-forte a été donné toute l'année par M^{lle} Diserens, il a eu en moyenne 4 à 5 élèves.

Les cours professionnels qui se donnent pendant le semestre d'hiver ont été suivis par 18 apprentis typographes et 4 apprentis brodeuses. Ces 22 élèves ne sont pas comptés dans le total mentionné plus haut. En les ajoutant, cela donnerait $137 + 22 = 159$ élèves.

Le travail des élèves a été en général satisfaisant.

L'accroissement de l'effectif rend de plus en plus difficile l'enseignement individuel donné à chaque élève et cette grave question, a attiré l'attention du Département sur la nécessité de grouper nos élèves en un certain nombre de classes.

Cette organisation n'ira pas sans une augmentation des heures de cours, avec reniement de l'horaire ; elle pourra débuter dès l'ouverture de la prochaine année scolaire, en octobre.

Il n'y a rien à remarquer au sujet de la discipline.

La session annuelle d'examens en automne a fait decerner le brevet de maître de dessin à un candidat. Quatre autres candidats se sont présentés pour la première partie de cet examen, l'un a réussi ; les trois autres ont échoué sur l'une des branches, qui devra faire l'objet d'un examen complémentaire.

Ces examens ont prouvé que les mesures prises pour rendre plus sérieux les examens de l'Ecole ont porté d'excellents fruits. Les candidats se sont présentés avec une culture générale supérieure, à ce qu'on voyait auparavant. Le nouveau système d'examens répartis sur deux années a paru être une heureuse innovation.

Conformément au règlement modifié, l'Ecole a décerné pour la première fois des diplômes : un diplôme d'études générales de la section des beaux-arts et cinq diplômes de capacité dans la section d'art appliqué.

La question de la préparation pédagogique des candidats au brevet de maître de dessin demande aussi à être étudiée et modifiée. Il serait désirable que notre Ecole eût la possibilité d'assu-

ver elle-même cette préparation sans dépendre pour cela d'autres établissements d'instruction publique.

Les locaux dont l'Ecole dispose sont suffisants, mais paraissent arrivés à leur maximum de rendement. Nous attendons avec impatience l'aménagement d'un nouveau vestiaire qui dégagera la salle d'étude N° 1.

Le matériel d'enseignement s'est sensiblement enrichi dans le cours de l'année 1925. L'Etat a acheté des modèles en plâtre pour une somme de 900 francs, et la collection des clichés photographiques pour projections a reçu des acquisitions nouvelles pour 400 francs environ.

La bibliothèque commence à voir ses rayons se garnir. Elle compte, à la fin de 1925 : 114 volumes. Les élèves y ont accès au moyen d'une clef qu'ils obtiennent moyennant un dépôt de 10 fr.

Pendant l'hiver 1925, l'Ecole a organisé une série de conférences sur l'Histoire de l'Art qui ont été très goûtées par le public auquel elles s'adressaient, c'est-à-dire non pas ce qu'on appelle le « gros public ». Ces études ont formé la suite de celles de l'année dernière et ont traité de l'Art gothique. La plus grosse part en a été assumée par M. Ad. Bovy, qui a été secondé par MM. Bron, F. Gilliard et Rambert.

L'Ecole a participé l'été dernier à la grande manifestation d'Art décoratif, l'Exposition internationale de Paris. L'Etat lui avait ouvert dans ce but un crédit de 1200 francs et les travaux exécutés par les élèves de la section d'art appliqué ont obtenu un diplôme d'honneur.

Il faut mentionner à cette occasion une voyage qu'une vingtaine d'élèves de l'Ecole ont fait à Paris, sous la conduite du directeur. Ils ont partagé de leur mieux entre l'Exposition, les musées et les monuments les six jours qu'ils avaient à passer dans la capitale.

En résumé, on peut dire que la vie de l'Ecole pendant l'année qui nous occupe a été la preuve que l'établissement correspond de plus en plus à une nécessité dans l'ensemble de nos établissements d'instruction.

Cette année a été une année d'expériences pendant laquelle on a vu les bons résultats de changements introduits l'année précédente (examens, horaires, etc.), elle a montré la nécessité d'autres améliorations. Jusqu'à présent, les efforts ont porté sur l'organisation matérielle de l'Ecole ; ce qui importe à présent c'est son développement moral, c'est-à-dire le perfectionnement des moyens permettant d'intensifier le travail et d'empêcher le gaspillage des facultés, des forces et du temps.

Bourses d'études

(Prêts d'honneur)

Au cours de l'année 1925, le Conseil d'Etat a accordé des « prêts d'honneur » à 8 étudiants et à 2 étudiantes, soit 9 Vaudois et 1 Confédéré, pour une somme de fr. 10,500

Le Fonds des bourses d'études avait, au 31 décembre 1925, un actif de fr. 43,858.35 (fr. 29,808.65 au 31 décembre 1924). Les anciens bénéficiaires ont remboursé fr. 400

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

Personnel — M^{lle} Jeanne Cart, aide-dactylographe, nous a quittés à la fin de mai pour raisons de famille. Pendant plus de vingt ans, elle a consacré toute son activité à la Bibliothèque, à laquelle elle a rendu d'excellents services, et son départ nous a laissés de vifs regrets. Le Conseil d'Etat lui a donné, le 30 octobre, pour remplaçante M^{lle} Germaine Lador qui, après avoir fait un stage d'un an dans nos bureaux, a suivi l'Ecole de bibliothécaire de Genève et a occupé un poste à la Bibliothèque de la Société des Nations. M^{lle} Lador n'était pas une inconnue pour nous, et nous l'avons vue avec plaisir reprendre les fonctions de M^{lle} Cart. Mais, comme elle n'a pu le faire que le 1^{er} janvier, cette dernière a bien voulu venir de temps en temps nous tendre des coups de main, ce dont nous la remercions. Cela nous a été d'autant plus utile qu'un de nos surveillants, M. Louis Morier, est tombé malade le 6 octobre et qu'il était encore en traitement le 31 décembre. Le Département a bien voulu, sur notre demande, nous donner un remplaçant en la personne de M. Grandjean, caporal de gendarmerie, qui

connaissait déjà la Bibliothèque et nous a été fort utile. Enfin la Bibliothèque a bénéficié, en 1925 comme les années précédentes, de la collaboration à titre gracieux de M. Choffat, dont elle apprécie hautement les services, et elle a recruté une nouvelle aide bénévole en la personne de M^{lle} Rachel Gampert, fille de M. le professeur Aug. Gampert

Achats pour l'Administration cantonale et les Services universitaires. — Nous avons acheté pour les bibliothèques des services cantonaux et des Facultés universitaires 439 volumes et brochures (705 en 1924).

Acquisitions nouvelles — Notre Bibliothèque s'est enrichie en 1925 de 1620 volumes (2888 en 1924), de 4376 brochures (chiffre dans lequel sont compris les fascicules des publications périodiques, mais non les numéros de journaux), et 61 cartes (40 en 1924) La Bibliothèque reçoit directement 303 périodiques et journaux, auxquels s'ajoutent 544 périodiques qui lui sont remis par la Société des Sciences naturelles et la Société d'histoire de la Suisse romande, ce qui fait un total de 847

Les collections de 65 revues faisant partie de la bibliothèque des Sciences naturelles ont été mises en ordre et incorporées à la Cantonale Elles forment un total de 674 volumes

Parmi les nouveaux ouvrages entrés à la Bibliothèque en 1925, 394 volumes et 305 brochures lui ont été offerts en don

Nous signalons, parmi les acquisitions nouvelles les ouvrages suivants : Publication sur les *fouilles de Milet*, dirigée par Th. Wiegand. E.-A. Stuckelberg, *Walliser Gewebefunde* (2^e série) ; *La carte du canton de Genève* dressée par le général Dufour ; Marx, *Handbuch der Radiologie*, Chwolson, *Lehrbuch der Physik* ; Copier, *Les portraits du Mont-Blanc*, Andree, *Géographie des Welt-handels*, Poulsen, *Greek and Roman portraits in English country houses* ; Stokes, *Mathematical papers*, Cayley, *Mathematical papers* ; Kraus, *Handbuch der microbiologischen Technik* ; Randall-Mac Iver, *Villanovans and early Etruscan* ; Ganz, *La peinture suisse avant la Renaissance*, l'importante collection des *Reiun italicarum scriptores* (réédition du recueil des historiens italiens du V^e au XV^e siècle, de Muratori) A cela s'ajoutent les deux ouvrages indiqués plus loin parmi les dons.

Commission de la Bibliothèque. — Cette commission s'est réunie le 15 décembre pour préavis sur les propositions d'achat Nous avons reçu cette année de MM. les professeurs de l'Université, 29 listes de propositions d'achat au lieu de 16 en 1924 Nous espérons

pouvoir, sans toucher à notre fonds de réserve, faire face à la dépense qu'exigent des demandes aussi nombreuses. Cependant, il serait à souhaiter que notre crédit pour achat de livres fût reporté au chiffre d'avant-guerre, 8000 fr. au lieu de 6000, vu l'augmentation des prix et l'accroissement des besoins.

Catalogue. — Nous avons continué la transformation du catalogue systématique sur fiches, et nous avons pu terminer les lettres G (histoire des religions), H (histoire ecclésiastique de la Suisse), O (histoire militaire et sciences mathématiques), T (jurisprudence), U et V (théologie). Pour ce travail, nous avons été gracieusement aidés par MM. les professeurs G. Dumas, Aug. Gampert et Ph. Meylan, auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements.

La Société des bibliothécaires suisses vient de faire paraître en troisième édition le catalogue des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses. Le nombre des titres enregistrés dans cette édition s'élève à 8686, le total des exemplaires à 31,342, répartis entre 387 bibliothèques et 39 localités. Chaque publication est représentée en moyenne par 2 1/2 exemplaires; 4250 n'existent qu'en un seul. Les premières éditions comprenaient 4093 et 6733 titres, représentés par 12,108 et 19,768 exemplaires, répartis entre 91 et 223 bibliothèques et 19 et 30 localités. La Bibliothèque cantonale vaudoise et celle de la Société des Sciences naturelles ont fourni ensemble 752 fiches pour la nouvelle édition. Le canton de Vaud y est représenté par 50 bibliothèques, la plupart du chef-lieu. De la province, seules celles de Cery, de Marcellin-sur-Morges et de Rolle se sont associées à l'entreprise.

Sur l'initiative de M. H. Escher, directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich, la Société des bibliothécaires a repris la question de l'établissement d'un catalogue général des bibliothèques suisses, question soulevée avant la guerre, mais que celle-ci avait fait renvoyer à des temps meilleurs. Le rapport présenté sur ce sujet à l'assemblée de Schaffhouse est actuellement soumis à l'étude du comité de cette société, dans lequel la Bibliothèque cantonale vaudoise est représentée par son directeur.

Revision annuelle. — Cette revision a eu lieu du 31 août au 12 septembre. Nous avons révisé onze lettres sur vingt. Cette opération fait toujours constater certaines absences ou disparitions difficiles à expliquer.

Reliure. — 819 volumes et cartes ont été reliés ou collés sur toile en 1925, pour une somme de 6011 fr. 90, ce qui donne un prix moyen de 7 fr. 30. Nous avons fait fabriquer en outre 200

emboîtages à 80 centimes pièce, ce qui porte la dépense totale du chapitre de la reliure à 6171 fr. 90. Si nous tenons compte de ces emboîtages, le prix moyen par pièce est de 6 fr. 05. En 1924, nous avions fait relier ou coller 947 volumes et cartes, et le prix moyen avait été de 6 fr. 76 par pièce. L'augmentation du prix moyen (abstraction faite des emboîtages) s'explique par le fait que, cette année, nous avons commandé un plus grand nombre de reliures spéciales pour ouvrages de valeur.

Bibliothèques annexes. — La plupart de ces bibliothèques sont bien installées et ne donnent lieu à aucune remarque. Celle de la Faculté de droit est l'objet d'un travail de réorganisation qui a été confié à M. Brélaz — un Suisse rentré de Russie — sous la direction de M. le professeur Ph. Meylan. M. Choffat a été chargé de terminer pour elle la liste des ouvrages de la bibliothèque Pareto. Tout porte à croire que ce double travail sera terminé dans le courant de l'année 1926. La bibliothèque des laboratoires et Musée de botanique a été dotée de nouvelles étagères, ce qui a permis d'installer tous les ouvrages dont elle se compose. M. H. Borgeaud a soumis à une révision complète la bibliothèque de l'Ecole de médecine, à laquelle seront remis une partie des ouvrages de feu le docteur Zimmer. Vu les connaissances spéciales qu'exigeait ce travail, une doctoresse en sciences, M^{lle} Elkind, a classé et catalogué les 15,500 thèses environ que possède cette bibliothèque. Celle de l'Ecole des ingénieurs s'est accrue en 1925 d'environ 600 volumes et brochures : elle a été consultée par 1021 personnes et a prêté environ 800 volumes. Une révision complète de celle des hautes études commerciales a constaté que de 1912 à 1925, elle avait perdu 41 ouvrages. En 1925, conjointement avec la Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial, elle a prêté 493 volumes. La bibliothèque de l'Ecole des sciences sociales, enrichie du très beau don fait par M^{lles} Millioud de la bibliothèque de leur père, feu M. le professeur Maurice Millioud, a également été réorganisée. Un catalogue a été dressé par M. Brélaz, sous la direction de M. le directeur Rougier. M. le professeur Ramel a entrepris la révision de celle de la clinique dermatologique. Enfin, la bibliothèque de l'Institut d'hygiène a été pourvue d'un catalogue.

PRÊT DES LIVRES

a) CONSULTATION A LA SALLE DE LECTURE

	Nombre des volumes consultés		
	1923	1924	1925
Janvier	2764	2772	3360
Février	2561	3646	4631
Mars	2671	2600	2850
Avril	1871	1879	1764
Mai	1615	1765	1887
Juin	1810	2479	2135
Juillet	1604	2124	804
Août-Septembre.	1390	2965	1405
Octobre	2804	3698	3673
Novembre	3915	4280	4790
Décembre	2348	3956	3838
Totaux	25353	32164	31137

b) PRÊT A DOMICILE

	Nombre des volumes distribués		
	1923	1924	1925
Janvier	1405	1726	1798
Février	1547	1737	1573
Mars	1475	1817	1538
Avril	1337	1620	1350
Mai	1378	1882	1457
Juin	1314	1464	1321
Juillet	1049	1312	1126
Août-Septembre.	1265	1325	1134
Octobre	1425	1444	1235
Novembre	1800	1669	1347
Décembre	1690	1596	1451
Totaux	15685	17592	15330

Nous avons fait, en 1925, 150 emprunts à 15 bibliothèques suisses, contre 180 en 1924 à 12 bibliothèques : et nous en avons reçu 299 volumes, contre 420 en 1924. D'autre part, nous avons fait 68 envois à 16 bibliothèques, contre 52 envois à 12 bibliothèques en 1924, et nous leur avons expédié 131 volumes contre 92 en 1924.

De 1924 à 1925, il y a eu diminution soit dans le service de la consultation, soit dans celui du prêt. La diminution des ouvrages

consultés, qui est de 1027 volumes, s'explique, tout au moins en partie, par le fait que, d'année dernière, nous n'avons compté qu'une fois les ouvrages consultés dans plusieurs séances consécutives, au lieu de les compter une fois par séance, comme cela se faisait auparavant. Quant à la diminution des ouvrages prêtés, on ne peut, croyons-nous, l'attribuer qu'au fait que les autres bibliothèques — bibliothèques de Facultés mieux pourvues, mieux installées et mieux tenues qu'autrefois, — rendent de plus grands services aux étudiants, car le nombre des étudiants a été plus grand en 1925 qu'en 1924, et aucune circonstance ne nous paraît pouvoir être invoquée, qui fasse supposer de la part du public un intérêt moindre pour l'étude.

Salle de lecture. — La commission de gestion du Grand Conseil a examiné sérieusement la question de la salle de lecture. Une solution à ce sujet devient de plus en plus urgente. Ainsi tandis qu'en 1923 nous avons constaté qu'à 89 reprises des lecteurs venus dans cette salle pour travailler ont dû repartir faute de place, ce cas s'est présenté 130 fois en 1924 et 209 fois en 1925. La commission de gestion a préconisé le transfert des collections du Musée industriel dans une autre salle et la transformation du beau local de ce musée, si bien éclairé, en salle de lecture. Le Conseil d'Etat, invité par la commission à continuer les pourparlers entamés avec la commune de Lausanne à ce sujet, s'est engagé à poursuivre activement l'étude de cette question.

Nous nous faisons un devoir de signaler dans ce rapport le manque de soins dont font preuve nombre de nos clients en consultant les ouvrages déposés dans notre salle de lecture. Nous sommes obligés de faire réparer trop souvent les divers dictionnaires, et surtout les encyclopédies, qui y sont déposés, parce qu'on les manie avec l'idée que c'est la chose d'autrui. Par ci par là, nous trouvons des feuillets déchirés, que l'on s'est naturellement bien gardé de nous signaler. Fait plus grave : nous avons constaté récemment qu'un consultant avait enlevé une feuille de seize pages d'un volume de Dalloz. Nous faisons une enquête à ce sujet. Le coupable doit naturellement être recherché dans le monde restreint des personnes qui s'occupent de droit.

Dons. — M^{me} Vve D^r Zimmer, à Aubonne, nous a fait don de la bibliothèque médicale de son mari, qui comprenait plus de trois cents volumes. Le Conseil des Cours de vacances nous a offert les œuvres complètes de Balzac dans l'édition Conard, et celle de Verlainé dans l'édition dite de la Banderole. Nous avons exprimé notre vive reconnaissance à ces deux donateurs.